

LES CONFRÉRIES

Les confréries sont des associations religieuses de laïcs, formées dans un but de fraternité et d'entraide. Elles ont été constituées au Moyen-Âge, quand la peste et les famines faisaient courir aux pauvres gens le risque de ne pas avoir de sépulture. Les confréries ont eu une grande importance dans la vie des communautés rurales.

LA CONFRÉRIE DU SAINT-ESPRIT

C'est la confrérie la plus ancienne. Saint Martin en comptait quatre, une pour chaque quartier. La confrérie gérait les biens possédés en commun et se réunissait une fois l'an pour un repas, au cours duquel étaient répartis les revenus pour aider les plus pauvres. La distribution d'aumônes était organisée le jour de Pentecôte. Il existait également une confrérie du Saint Esprit à Villarenger (prieur Jay Humbert en 1437). Une autre au Châtelard (prieur Charmin Amédée en 1476). Une à Saint Marcel : la donation du moulin en 1580 en révèle l'existence. En 1462, le prieur de Saint Martin est Estienne Jean et possédait la chapelle Saint Marcel à Saint Martin (extrait des registres terriers de Saint Martin).

La confrérie du Saint Esprit avait un but caritatif, sans aucune incidence sur le culte ou la vie spirituelle. Elle est sûrement à l'origine de l'administration communale.

LA CONFRÉRIE
DU SAINT-SACREMENT
OU DES PÉNITENTS

Signalée par la visite pastorale en 1774, elle avait son siège social et spirituel à l'église de Saint Martin. Il semble que les femmes étaient réunies dans une confrérie à part qui avait fondé six messes annuelles. On entrait dans la confrérie le Jeudi Saint. La tenue était une aube blanche serrée à la ceinture par un cordon, pour ressembler au prêtre ou à un pénitent et les membres de la confrérie emportaient leur tenue dans la tombe. Le procureur était élu chaque année le lundi de Pentecôte. Une procession avait lieu le troisième dimanche de chaque mois.

LA CONFRÉRIE
DU ROSAIRE

La confrérie du Rosaire avait moins d'impact sur les activités extérieures, mais beaucoup sur la vie spirituelle. Elle était un élément promoteur de la dévotion à la Vierge. En 1653, la toile centrale du retable de Saint Martin représente une Vierge à l'Enfant tendant un Rosaire à Saint Dominique. Quinze médaillons entourant la toile représentent les mystères du Rosaire. Deux statues placées en façade et la porte du tabernacle sculptées au XIX^e siècle découlent de son action. On lui doit aussi la procession organisée le premier dimanche de chaque mois.

AUTRES CONFRÉRIES

- 1756 – confrérie du Mont Carmel.
- 1792 – confrérie de Saint Joseph (patron de la « bonne mort »).
- Début XX^e siècle – « Tiers ordre franciscain » à Saint Martin.

Il y avait la confrérie du Rosaire et puis il y avait le Saint Sacrement et là il y avait une médaille. Les hommes du Saint Sacrement portaient une bannière rouge, et le Rosaire avait une bannière blanche. Il y avait des falots, une lanterne avec une bougie dedans. Il y avait trois bannières, celle des jeunes filles qui étaient du Rosaire, les femmes du Saint Sacrement et les hommes, chacun avait les falots qui allaient avec. Et il y avait aussi les chanteuses, on priait plus ou moins tout le long. Nous, quand on était jeunes, on avait plutôt envie de rire. Et quand on allait à Notre Dame au mois de mars, mais on gelait ! A marcher avec les bannières, ça faisait transpirer, mais on n'était jamais malades. Par contre, à l'église, c'est vrai qu'on avait des frissons. Au retour des processions, on allait chez le prieur, une prieuse pour les filles et un prieur pour les garçons, on allait dans sa maison, on buvait le café et on mangeait des beignets et de la tomme, des saucissons, on avait une collation, parce qu'en ce temps-là, pour communier, il fallait être à jeun, comme quoi on n'était pas plus malades, à jeun dans le froid. Et ça allait pareil pour chanter, il fallait chanter en route.

Toutes les jeunes filles en principe faisaient partie du Rosaire, et les femmes faisaient partie du Saint Sacrement, celles qui voulaient, et les hommes du Saint Sacrement, pour ceux qui étaient croyants aussi. Et puis il fallait se plier à certaines règles. Il fallait aller porter quand il y avait des processions, parce qu'on n'avait pas toujours envie d'y aller, et puis il fallait dire certaines prières.

Le prieur c'était le plus vieux dans la commune, chez les femmes c'était pareil, et chaque année c'était différent, et chez les jeunes filles c'était les vieilles filles, et c'était elles

qui recrutait. Les femmes mettaient le voile, c'était d'abord celui du Rosaire, le voile on commençait à le porter le jour de la communion et après au Rosaire. Il y avait aussi une certaine confrérie, les Tertiaires, c'était déjà plus âgé, maman n'y était pas, et je ne sais pas ce qu'ils faisaient. Anciennement, il paraît que ceux du Saint Sacrement avaient une robe blanche, et les Tertiaires n'avaient rien de particulier. C'était que des femmes les Tertiaires, je ne sais pas s'il y avait des hommes, j'en ai jamais entendu parler.

Julie-Rosalie Jay, née en 1922 à Villarbon